



DOCUMENTS DE TRAVAIL D'HABITAT III

4 - Culture et Patrimoine Urbains

New York, 31 May 2015



DOCUMENT DE TRAVAIL SUR LA CULTURE ET PATRIMOINE URBAINS

MOTS CLÉS

Réhabilitation basée sur la culture, conservation du patrimoine urbain, paysage urbain, secteurs culturels et de la création, valeurs culturelles, diversité culturelle, économie de la création, développement inclusif, cohésion sociale, droit au patrimoine culturel, densité, utilisation mixte, gouvernance territoriale stratégique.

PRINCIPAUX CONCEPTS

1. La culture, d'après la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle (2001), est définie « comme l'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social et elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances ». La culture urbaine consiste donc à adapter ce concept de culture au milieu urbain, tant sur le plan fonctionnel qu'anthropologique.

2. Les industries culturelles et de la création sont des secteurs d'activité dont l'objectif principal est la création, la production, la distribution et la consommation de biens, de services et d'activités à contenu culturel et artistique. Elles sont au croisement de l'économie et de la culture, étant donné que la créativité est au cœur de leur activité, de leur contenu artistique et/ou culturel, et sont liées à l'innovation. Ces industries incluent le cinéma et les arts audiovisuels, le design et l'artisanat, l'art des nouveaux médias, la musique, les arts du spectacle, l'édition et les arts visuels.

3. Les villes créatives sont des ensembles urbains où les activités culturelles font partie intégrante du fonctionnement économique et social de la ville, par exemple par l'intermédiaire d'un soutien aux professionnels de la culture et de la création, d'investissements renforcés dans l'infrastructure culturelle, dans les secteurs de la création et les nouvelles technologies de l'information et de la communication, ou de l'adoption d'approches ascendantes en matière de développement urbain.

4. Le paysage urbain historique est une zone urbaine qui s'entend comme le fruit d'une superposition historique de valeurs et d'attributs culturels et naturels, qui dépasse la notion de « centre historique » ou d'« ensemble » pour intégrer le contexte urbain élargi et son milieu géographique : les caractéristiques topographiques, géomorphologiques, hydrologiques et naturelles d'un site, mais aussi son environnement bâti, tant historique que contemporain, ses infrastructures de surface et souterraines, ses lieux et parcs publics, ses schémas d'utilisation du territoire et son organisation spatiale, ses perceptions et relations visuelles, ainsi que d'autres éléments de la structure urbaine. Le terme inclut également les pratiques et valeurs sociales et culturelles, les processus économiques et les dimensions immatérielles du patrimoine, c'est-à-dire celles liées à la diversité et à l'identité.

5. Le patrimoine urbain représente une ressource et un bien social, culturel et économique, qui reflètent la superposition historique dynamique des valeurs développées, interprétées et transmises par les générations successives, ainsi que l'accumulation des traditions et expériences, reconnues comme telles et dans toute



leur diversité. Le patrimoine urbain est composé d'éléments urbains (morphologie urbaine et environnement bâti, espaces verts et ouverts, infrastructure urbaine), d'éléments architecturaux (monuments, bâtiments) et d'éléments immatériels. La conservation du patrimoine urbain, ou conservation urbaine, désigne les processus d'aménagement urbain visant à préserver les valeurs, biens et ressources culturels, par la conservation de l'intégrité et de l'authenticité du patrimoine urbain, tout en protégeant les biens culturels immatériels par une approche participative.

CHIFFRES ET PRINCIPAUX FAITS

- La culture occupe une place fondamentale dans les économies urbaines, par des valeurs monétaires et non monétaires. La sauvegarde et la promotion du patrimoine culturel et des industries de la création présentent des opportunités majeures pour les villes. Dans les pays en développement, elles sont devenues un atout clé pour créer des emplois qualifiés et atteindre les populations vulnérables, tant dans le secteur formel qu'informel.
// Le volume du commerce mondial de biens et services dans le secteur de la création a doublé entre 2002 et 2011, pour s'élever à 624 milliards de dollars. Les exportations de biens de création dans les pays en développement ont augmenté de 12,1 % par an en moyenne, sur cette même période. Les industries culturelles représentent une proportion croissante des emplois urbains, soit 16 % de tous les emplois à Mumbai par exemple ou encore 12 % à Londres.
// Le tourisme culturel est un secteur qui connaît un développement rapide dans les villes. Ce tourisme représente 9 % du Produit intérieur brut (PIB) mondial, et encore davantage dans les économies des pays les moins développés (PMD) (16 % du PIB du Cambodge). Alors que 40 % de tous les voyages incluent un élément culturel, le tourisme culturel croît de 15 % par an (contre 4 à 5 % pour la croissance globale du tourisme).
// La conservation du patrimoine urbain est un moteur économique important. L'aide publique au développement (APD) cible de plus en plus le patrimoine urbain, pour tirer profit de ce potentiel. Ces 20 dernières années, la Banque interaméricaine de développement (BID) a dégagé 670 millions de dollars de prêts pour la conservation et le développement du patrimoine culturel d'Amérique latine. La rénovation et l'entretien du patrimoine bâti représentent 27,5 % de la valeur du secteur européen du bâtiment.
- Avec l'accroissement de l'exode rural, les sociétés urbaines se sont davantage diversifiées sur le plan culturel. Cependant, le manque d'aménagement et de gouvernance urbains adaptés nuit à la fonction historique des villes en tant que plateformes pour la promotion de la culture : la ségrégation sociale et spatiale est aujourd'hui devenue un problème global et de nouveaux types de menace sont apparus.
- Les menaces qui pèsent sur la culture et le patrimoine urbains ont considérablement augmenté ces 20 dernières années. En raison des pressions croissantes liées à l'urbanisation, le patrimoine urbain se retrouve confronté à de graves problèmes de conservation et de sauvegarde. Les dégâts dus aux situations de conflit sont aussi devenus un problème important.
- Bien que les processus de mondialisation, favorisés par le développement des TIC, améliorent l'interaction entre les cultures, ils constituent aussi un défi pour la diversité culturelle et la protection des pratiques culturelles traditionnelles, et posent des risques accrus de déséquilibre entre pays riches et pays pauvres.



- Les autorités municipales sont devenues des acteurs clés de la gouvernance urbaine basée sur la culture. Les processus de décentralisation de ces dernières décennies ont facilité l'intégration des biens culturels dans les stratégies de développement urbain, grâce à une sensibilisation accrue sur les questions locales, organisée par les autorités locales, et à la participation renforcée des communautés locales, tant dans les pays développés que dans ceux en développement.
- L'échec des modèles d'aménagement urbain de ces dernières décennies nécessite de mettre en place des modèles de développement urbain respectueux des cultures. L'exemple des villes inscrites au patrimoine mondial et des villes de création de l'UNESCO peut être source d'inspiration pour des nouveaux modèles de planification et de gouvernance, afin de limiter les conséquences des conflits urbains et de réduire le bilan carbone des villes, dans l'objectif de créer des villes plus compactes, inclusives et résilientes.

PROBLÉMATIQUE

La crise urbaine nécessite de renouveler les modèles de développement urbain

- La mondialisation et la croissance urbaine sans précédent, enregistrées ces dernières années, ont soulevé de nouveaux défis pour les villes, liés à la garantie de l'accès équitable à l'emploi et aux services de base – logement, assainissement, transport, favorisation de l'intégration sociale et lutte contre les inégalités. Les modèles d'aménagement urbain adoptés ces dernières décennies – notamment basés sur le zonage et le transport privé – ont montré leurs limites et ont contribué à l'étalement urbain. Ces systèmes non durables ont non seulement aggravé la vulnérabilité et le bilan carbone des villes, mais ils ont également contribué à la déshumanisation des environnements urbains, en termes d'échelle ou de sentiment d'appartenance.
- Même si les villes, en tant que pôles migratoires, ont été enrichies par une population plus diversifiée sur le plan culturel, de nombreux types de défis liés à la cohésion sociale sont apparus. L'intégration sociale et spatiale, déjà soulignée dans Habitat II, est devenue une problématique clé dans de nombreuses villes du monde. La fonction historique des villes, véritables « melting pot » et catalyseurs du dialogue interculturel, est désormais mise en péril, car les richesses produites par la croissance urbaine ne sont pas distribuées équitablement.

La culture est aujourd'hui reconnue comme une ressource clé et un atout pour le développement urbain durable

- La culture est depuis toujours une force motrice du développement urbain. Dans la lignée des processus sociaux et culturels, le patrimoine urbain reflète l'évolution temporelle des identités, attentes et visions des sociétés. La culture urbaine – entendue comme l'ensemble des pratiques, comportements et biens culturels et sociaux, développés en milieu urbain – se caractérise souvent par le pluralisme et ouvre la voie au brassage et à l'innovation culturels.



- Bien que la contribution de la culture à la durabilité économique, sociale et environnementale des villes soit reconnue depuis longtemps au niveau local, elle reste marginale dans la plupart des débats internationaux sur l'urbanisation de ces 40 dernières années. La culture était principalement traitée selon une approche sectorielle, mais est rarement présentée de manière globale, comme vecteur des stratégies de développement urbain durable et d'amélioration du bien-être, de l'identification et de la participation des populations.
- Cependant, depuis 2010, l'Assemblée générale des Nations Unies a plusieurs fois reconnu le rôle de la culture dans le développement durable, dans plusieurs de ses résolutions et rapports d'étape liés à l'Agenda pour le développement post-2015, dont la proposition d'objectifs de développement durable du Groupe de travail, qui intègre un objectif dédié à la culture à celui lié aux « villes durables » ; la culture est désormais fermement reconnue par la communauté internationale comme une composante clé de l'aménagement urbain stratégique et comme une innovation clé pour la mise en place d'un nouveau programme urbain.

Les menaces qui pèsent sur la culture et le patrimoine urbain ont augmenté ces dernières décennies.

- Les politiques de conservation du patrimoine urbain sont souvent remises en question par des pressions urbanistiques. Alors que le patrimoine urbain est la catégorie la plus représentée sur la Liste du patrimoine mondial, les sites urbains rencontrent de graves problèmes de conservation (infrastructure non planifiée, évolution du tourisme incontrôlée, densification urbaine...) qui ont une incidence sur l'intégrité physique des monuments et sur l'authenticité du schéma urbain. L'enjeu consiste à préserver, pour les générations futures, l'identité des villes, le témoignage physique des multiples facettes de leur histoire ainsi que les valeurs culturelles qu'elles incarnent, tout en préservant leur accessibilité à tous.
- Le patrimoine culturel est de plus en plus ciblé, en particulier dans les zones en conflit ou post-conflit. Plateformes visibles de la diversité culturelle, les villes, leurs institutions culturelles ou monuments historiques, sont menacés de pillage ou de destruction intentionnelle. Marqueurs au cœur de l'identité des populations, les traditions et expressions culturelles sont les cibles de choix de l'oppression, et leur interdiction constitue une forme de guerre psychologique. Les attaques des symboles culturels visent à affaiblir les fondations de la cohésion sociale et menacent l'intégrité et la diversité culturelle des populations. La protection de ce patrimoine constitue donc un problème de sécurité clé, et sa réhabilitation, dans les situations post-conflit, est devenue une source essentielle de résilience pour les communautés locales. Les processus de consolidation de la paix incluent aussi la prise en considération des interprétations multiples du patrimoine. Dans ce contexte, la participation de tous les acteurs concernés et la promotion du dialogue interculturel concernant le patrimoine culturel sont d'une importance capitale.
- Les pratiques culturelles urbaines – traditionnelles et contemporaines – peuvent être affaiblies par les processus de mondialisation, par l'exploitation des ressources économiques et par la promotion du tourisme. Le tourisme peut potentiellement nuire à la capacité des communautés à protéger leurs sites culturels et à transmettre leurs pratiques culturelles, ou peut encourager l'apparition de caractéristiques normalisées. L'expression culturelle des minorités risque d'être marginalisée. Les valeurs, pratiques ou savoir-faire culturels locaux peuvent souffrir de l'exode rural, troublant les pratiques culturelles



immatérielles, et entraînant la perte de la mémoire communautaire, l'appauvrissement de la culture et son homogénéisation. Les processus de gentrification des quartiers historiques peuvent également provoquer l'exclusion des communautés vulnérables, qui sont les habitants historiques de ces quartiers, et qui en sont la mémoire vivante.

La valorisation de stratégies urbaines respectueuses des cultures est essentielle pour créer des villes résilientes et inclusives

- La « ré-humanisation » de la ville devrait devenir un objectif stratégique du nouveau programme urbain. Le renforcement de la culture locale et la reconnaissance de la diversité culturelle peuvent être un moyen puissant de limiter les conséquences des conflits urbains, d'encourager la tolérance, de préserver le tissu social et de promouvoir le pluralisme. L'inclusion sociale des groupes défavorisés, en particulier dans le cadre du réaménagement des zones urbaines et des espaces culturels, peut être facilitée par une reconnaissance plus large de leur identité culturelle.
- L'accès à la culture et la participation à la vie culturelle devraient faire partie intégrante de toutes les politiques urbaines. La représentation et la participation des communautés à la conception et à la mise en œuvre de politiques urbaines respectueuses des cultures devraient être promues, pour respecter entièrement la liberté des individus à participer, à accéder au patrimoine culturel et à contribuer à la création de la culture, y compris par l'intermédiaire de la contestation des normes et valeurs dominantes au sein des communautés.
- Les infrastructures culturelles, comme les musées, peuvent offrir des espaces civiques pour le dialogue interculturel et le partage des connaissances, mais aussi contribuer à la cohésion sociale et à la compréhension mutuelle. Les processus de conservation du patrimoine peuvent devenir des vecteurs de dialogue et d'intégration, pour permettre aux différentes communautés ou groupes sociaux des villes de parvenir à un consensus sur la valeur de leur patrimoine commun et pour créer un sentiment d'appartenance à l'égard de leur diversité.
- Les bonnes pratiques de conservation du patrimoine urbain peuvent être source d'inspiration pour des approches inclusives et holistiques de développement urbain, et poser les bases d'outils de planification et de cadres juridiques adaptés aux objectifs. Les centres historiques sont de véritables laboratoires vivants dans les zones urbaines denses, grâce à leur fonction mixte et à leurs espaces publics de qualité, dans lesquels des approches urbaines novatrices sont expérimentées (y compris les modes de transport « doux » ou les logements à occupation mixte), dans l'objectif de combiner exigences de la conservation et amélioration de la qualité de vie. Le patrimoine vernaculaire – basé sur l'utilisation de matériaux de construction locaux et de techniques de construction adaptées aux conditions climatiques – peut également être source d'inspiration pour des modèles architecturaux contemporains qui visent à lutter contre le réchauffement climatique et à diminuer la consommation d'énergie. À plus grande échelle, les quartiers historiques peuvent faire office de modèles de mixité et de densité, pour planifier et concevoir des extensions de villes conformes aux exigences de compacité, de connectivité et d'intégration.



- Les stratégies urbaines basées sur les cultures peuvent ouvrir la voie à la création d'emplois, mais aussi au développement économique des entreprises locales. Les industries de la culture et de la création, les arts du spectacle et les activités de conservation du patrimoine peuvent constituer un vivier d'emplois qualifiés pour les populations urbaines pauvres, tant dans le secteur formel qu'informel. Les secteurs culturels et l'économie créative jouent un rôle de plus en plus important dans les processus de développement et de transformation des villes, contribuant de plus en plus à l'économie et à l'emploi local et doivent être pris en compte dans les cadres de développement urbain. La protection et la promotion de la culture au niveau local sont une manière de développer des ressources endogènes et de réunir les conditions d'une production de revenus durable. Le développement du tourisme culturel durable peut aussi catalyser la production de revenus et permettre de moderniser l'infrastructure urbaine, en particulier dans les pays en développement.

Les autorités locales sont devenues des acteurs clés de la gouvernance urbaine basée sur la culture.

- Ces dernières décennies, les villes du monde entier ont exprimé un intérêt croissant pour placer la culture au cœur de leurs stratégies de développement urbain, en particulier du fait que le développement urbain s'articule désormais autour d'une approche territoriale et sectorielle. Encouragées par les processus de décentralisation, les autorités municipales investissent de plus en plus dans la culture, atout clé de la marque territoriale et des stratégies de réhabilitation urbaine (par exemple : infrastructures culturelles, activités artistiques et culturelles, partenariats public/privé en matière de culture). La protection du patrimoine peut aussi devenir la priorité stratégique des petites et moyennes villes historiques dans les pays en développement, où les activités liées au patrimoine sont les plus importantes en termes de flux économiques et d'emploi local. Les investissements dans l'infrastructure et les industries culturelles, ainsi que la promotion de la participation sociale par l'intermédiaire de la culture, peuvent aider les villes à construire des sociétés plus inclusives ainsi que des territoires urbains plus cohérents, comme l'illustre l'exemple de Medellin, en Colombie.
- La culture est désormais reconnue comme une priorité clé du développement local par les réseaux des autorités locales. L'Agenda 21 de la culture, développé par la commission Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), est une illustration de ce mouvement. Le Réseau des villes historiques en Inde (IHCN) ou le programme « Capitale européenne de la culture » sont d'autres exemples. Des programmes de formation régionaux, sur le patrimoine ou la culture et destinés aux autorités locales, ont été lancés ces dix dernières années, dont des programmes de formation financés par l'UE et développés par l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) en Afrique de l'Ouest et en Asie du Sud-Est. Plusieurs programmes, financés par des agences multilatérales ou bilatérales – et notamment l'Union européenne, la Banque interaméricaine de développement (BID), la Banque mondiale ou l'Agence française de développement (AFD) – ont mis fortement l'accent sur la culture et le patrimoine.



Des pratiques urbaines novatrices basées sur la culture sont observées aux quatre coins du monde

- La conservation du patrimoine urbain est promue comme stratégie clé pour les villes. Face à la hausse du nombre de villes inscrites au Patrimoine mondial recensées dans le monde, des pratiques novatrices liées à la conservation et à la gestion du patrimoine sont développées et expérimentées dans de nombreux quartiers historiques, tels notamment les logements sociaux, l'assistance basée sur le micro-crédit pour les activités économiques ou l'entretien communautaire du patrimoine vernaculaire. Des compétences de haut niveau et des emplois durables sont développés grâce à des cadres de renforcement des capacités. Les systèmes fiscaux du patrimoine, qui reposent sur le tourisme, produisent des ressources locales à même de soutenir les finances municipales. Des projets pilotes sont lancés pour développer des modules de patrimoine vernaculaire peu énergivores, pour le logement ou les bâtiments publics, l'infrastructure urbaine adaptée aux dimensions pour les eaux usées et l'accès à l'eau, ou la mise en place de modes de transport « doux » dans les quartiers historiques denses. Ces exemples montrent que le patrimoine urbain peut être respecté tout en permettant l'accès aux services urbains. Les programmes de réhabilitation après adaptation multifonctions se multiplient, dans des quartiers jadis industriels, pour satisfaire la demande croissante en logements, tout en valorisant le patrimoine industriel. Des cadres juridiques spécifiques en matière d'architecture et de contrôle urbain, développés dans des zones protégées, apportent des exemples intéressants de législations urbaines sur mesure, basées sur la réalité locale et conçues de manière participative.
- Des expériences novatrices de projets de réhabilitation urbaine basée sur la culture sont observées dans le monde entier, et notamment dans les bidonvilles ou les quartiers défavorisés. Les pratiques culturelles et le savoir-faire local sont exploités pour améliorer le milieu de vie, renforcer le sentiment d'appartenance et faciliter la transmission des connaissances. Des programmes de formation permanente pour artistes et acteurs de la vie culturelle sont développés pour les populations vulnérables, et particulièrement les femmes et les jeunes qui travaillent dans les industries de la culture et de la création, afin de leur permettre de mettre à niveau leurs compétences traditionnelles et d'accéder aux marchés internationaux. Les centres culturels se développent dans de nombreuses zones urbaines et profitent du potentiel économique que les industries culturelles présentent pour la réhabilitation des villes.
- Alors que la qualité des espaces publics devient un point clé du nouveau programme urbain, les municipalités ou la société civile les présentent de plus en plus comme lieux d'accueil de manifestations culturelles, de rencontre et de participation. Une attention nouvelle est donnée à la qualité de l'urbanisme : les autorités locales invitent des urbanistes ou des artistes à refaçonner les environnements urbains et à réinventer l'identité urbaine. De bons exemples d'intégration harmonieuse de l'architecture contemporaine dans le tissu urbain historique sont également promus.

Les pratiques professionnelles et les outils conceptuels évoluent, pour tenir compte de nouveaux défis

- De nouveaux concepts et pratiques professionnelles sont apparus ces dernières décennies, pour intégrer la protection et la gestion du patrimoine à l'aménagement du territoire et aux stratégies et instruments de développement. La conservation urbaine est désormais considérée comme un processus dynamique



qui relève d'un système urbain visant à renforcer les valeurs culturelles et à gérer le changement. Les professionnels de la culture jouent aussi un rôle de plus en plus important dans les processus participatifs liés à la réhabilitation urbaine, en particulier en Afrique et en Amérique latine.

- Des outils internationaux de normalisation relèvent ces défis et proposent des concepts affinés et des outils pratiques. L'UNESCO, par sa Convention de 1972 pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel et sa Recommandation de 2011 sur la conservation des paysages urbains historiques, se concentre sur le rôle et la fonction dynamiques du patrimoine dans les sociétés contemporaines et sur son inclusion dans les politiques de planification, qui intègrent des composantes sociales, économiques et spatiales des villes afin d'élaborer une approche holistique pour des territoires urbains où les valeurs culturelles et environnementales font office de principes fondateurs. La Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles constituent des instruments supplémentaires pour inscrire les expressions culturelles traditionnelles communautaires et les industries de la culture dans le développement urbain.

Un nouveau modèle urbain basé sur les cultures nécessite de renouveler le système de gouvernance

- Les cadres juridiques nationaux et locaux doivent être adaptés pour faciliter l'intégration de la culture dans les outils d'aménagement urbain. La disparité de savoirs en matière de culture et de patrimoine, constatée au niveau urbain, doit être traitée, notamment par le biais de partenariats conclus avec les universités, pour recenser les biens concernés et développer des indicateurs, des outils de contrôle et des instruments financiers. Des partenariats public/privé novateurs doivent être envisagés aux niveaux national et local. Des agences bilatérales et multilatérales devraient inclure plus systématiquement les approches basées sur la culture à leurs stratégies de développement et aux projets qu'elles mettent sur pied. Les programmes de formation destinés aux urbanistes devraient être adaptés pour intégrer les questions culturelles aux études et politiques urbaines générales.

LEVIERS D'ACTION

- Encourager une approche territoriale du développement urbain, par l'intermédiaire d'une planification stratégique basée sur la culture ;
- Tirer les enseignements des pratiques novatrices entreprises dans les quartiers historiques pour planifier des villes plus compactes, basées sur le développement urbain mixte ;
- Stimuler la réhabilitation urbaine, par l'intermédiaire des industries, événements et institutions de la culture et de la création ;
- Se servir de la culture pour améliorer la qualité des espaces publics et leurs accès ;
- Encourager le tourisme culturel durable et profitable pour les communautés et les individus locaux, pour défendre la valorisation et le renouveau du patrimoine culturel ;
- Compter sur la culture comme facteur d'identité et de dialogue entre les communautés, pour l'éducation et la cohésion sociale, dans la lutte contre les inégalités ;



- Garantir les droits culturels de tous et le respect de la diversité culturelle, pour promouvoir des villes inclusives ;
- Placer la culture au centre des stratégies de résilience urbaine ;
- Développer des outils de suivi et des indicateurs pour évaluer et quantifier la contribution de la culture au développement urbain.

PLATEFORMES ET PROJETS

- Dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (1972), un programme thématique sur les villes inscrites au Patrimoine mondial a été lancé en 2001 pour favoriser le partage des expériences et les activités pilotes menées sur les questions de la conservation urbaine, de la gouvernance locale et de la planification stratégique. La Recommandation de l'UNESCO de 2011 sur la conservation des paysages urbains historiques constitue un instrument normatif supplémentaire pour la conservation des sites du patrimoine urbain et la gestion de l'évolution des zones urbaines et des villes. Les activités de diffusion et de renforcement des capacités sont actuellement organisées dans les différentes régions pour préparer sa mise en œuvre.
- En synergie avec la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005), l'UNESCO a lancé le réseau des villes de création, dont l'objectif est de développer la coopération internationale entre les villes qui ont identifié la créativité comme facteur stratégique du développement durable et qui sont reconnues comme des centres de création ou des ensembles sociaux-culturels.
- La Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003) propose des instruments conceptuels et des outils pratiques pour identifier et préserver le patrimoine immatériel par le biais d'approches communautaires. Cette convention donne des orientations sur les mesures à prendre pour renforcer le rôle du patrimoine immatériel comme garantie de développement social inclusif, de durabilité environnementale, de développement économique inclusif, de paix et de sécurité.
- La commission Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) a développé, avec le document Culture 21 : actions adopté en mars 2015, un guide international pour promouvoir une approche au développement durable respectueuse des cultures, et pour renforcer un réseau international de villes novatrices. Le travail collaboratif et comparatif mené entre les villes et avec la société civile et les partenaires privés devrait se développer au cours des années à venir.

Les Documents de Travail d'Habitat III ont été rédigés par l'Équipe de Travail des Nations Unies, un groupe constitué d'agences et programmes de l'ONU contribuant conjointement à l'élaboration du Nouveau Programme pour les villes. Les Documents de Travail furent finalisés lors d'ateliers dédiés à l'Équipe de Travail de l'ONU qui ont eu lieu à New York du 26 au 29 Mai 2015.

Le présent Document de travail a été élaboré avec les contributions de l'UNESCO, de l'ONU DAES, d'ONU-Habitat et de l'OHCHR.

La traduction des Documents de Travail en Français a été facilitée par le Gouvernement Français.